

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 octobre 2015

La BCE publie les agendas des membres du directoire

- La BCE commencera à publier les agendas des membres du directoire en février 2016.
- Ces agendas couvriront la période qui commence le 1^{er} novembre 2015.
- Leur publication améliorera la transparence et la responsabilité.

La Banque centrale européenne (BCE) annonce ce jour qu'elle va commencer à publier les agendas mensuels des réunions des membres du directoire. Les agendas couvriront la période commençant le 1^{er} novembre 2015 et seront publiés avec un décalage de trois mois environ. La première publication interviendra en février 2016.

Ils comporteront en principe les rendez-vous avec des acteurs externes, dans la mesure où la publication de ces informations ne porte pas atteinte à des intérêts publics reconnus au niveau de l'UE. Les agendas compléteront les informations déjà disponibles aujourd'hui sur le site internet de la BCE (notamment un programme hebdomadaire des discours prévus, les comptes rendus des réunions de politique monétaire, les allocutions et les retranscriptions des interviews accordées aux médias).

La publication des agendas souligne l'engagement de la BCE en faveur de la transparence et de la responsabilité.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Eva Taylor au : +49 69 1344 7162.